Sucres destinés à l'alimentation humaine

1996/0113(CNS) - 04/05/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Paul LANNOYE (Verts, B), le Parlement européen a approuvé la proposition avec les modifications adoptées le 14/01/1998 et sous réserve d'un amendement visant à rappeler que la Commission proposera, avant le 01/07/2000, l'inclusion dans la directive 80/232/CEE d'une gamme de poids nominaux des produits définis par la présente directive.